

Réunion de présentation Collège Marc Bloch

Jeudi 20 février 2025

ORDRE DU JOUR

- ▶ L'établissement
- ▶ L'entrée au collège - l'année de 6^e
- ▶ Trois thèmes récurrents
- ▶ Questions

L'établissement

- ▶ Horaires d'enseignement : 8h-17h (12h le mercredi)
- ▶ Horaires d'ouverture : 7h45-17h15 (13h le mercredi)
- ▶ 742 élèves attendus et environ 100 personnels, avec de nouveaux services et de nouveaux personnels
- ▶ 178 élèves de 6^e annoncés pour la rentrée 2025, soit 28 ou 30 élèves par classe, mais des groupes en français et mathématiques
- ▶ Des enseignements obligatoires, des enseignements facultatifs et des ateliers, des clubs...
- ▶ Des projets, des sorties, voire des séjours

L'établissement

- ▶ Des modes de communication globalement moins individualisés (via le carnet de correspondance, des communications transmises aux élèves, l'ENT)
- ▶ Mais aussi des échanges individuels institutionnalisés (réunion parents-professeurs, bulletins) et à la demande ou pour des situations particulières

L'entrée au collège

- ▶ De nombreux changements ----- préparés
 - ▶ Taille de l'établissement, distance domicile-collège, 1 maître-9 ou 10 enseignants, changements de salle, EDT détaillé, travail à la maison, nouveaux camarades
- ▶ Entrée chez les grands ----- encore très petits
- ▶ Développement de l'autonomie ----- besoin d'être accompagnés, aidés
- ▶ Période de construction identitaire ----- inscription dans un collectif
 - ▶ Au collège, on se cherche, on se compare, on s'affirme, mais on doit se conformer aux règles et prendre en compte les autres

L'année de 6^e

- ▶ Une année d'adaptation dans la continuité des apprentissage de CM1 et CM2
 - ▶ Adaptation au rythme, à l'organisation pédagogique, au cadre de vie
- ▶ Des exigences
 - ▶ Respect des règles, respect des personnes et des biens :
importance du vivre ensemble
 - ▶ Travail, engagement, investissement, ouverture d'esprit

L'année de 6^e

Pour tout cela, le rôle des parents, des adultes est déterminant.

► Les enfants ont besoin d'aide

- À l'organisation : faire son cartable (avoir ce qu'il faut, mais pas tout), comprendre son emploi du temps, anticiper son travail
- Pour trouver de l'intérêt dans toutes les disciplines (l'ensemble des enseignements est utile, permet de développer des compétences)
- Pour développer leur curiosité et leur persévérance
- Pour évoquer leurs satisfactions, réussites, incompréhensions, craintes

L'année de 6^e

► La confiance est un prérequis

- envers l'enfant, ses compétences, ses capacités à apprendre, à grandir...
- des adultes les uns envers les autres, confiance envers le fonctionnement de l'établissement
- Les enfants sont attentifs au fait que l'école et la maison soient liées, que ce ne soient pas deux espaces distincts.

Trois thèmes récurrents avant de passer aux questions

- ▶ L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté
 - ▶ **Déconseillé, utilisation sous contrôle des parents si possédé par l'élève** (rappel, il existe encore des réveils, des montres classiques...). Les contacts urgents, imprévus... sont assurés par les adultes du collège qui gèrent les communications entre élèves et familles.
 - ▶ Réseaux sociaux (WhatsApp, Tik Tok, Jeux en ligne, Insta...) interdits en France avant 13 ans, voire 15 ans selon les réseaux (source de conflits, stress...).
 - ▶ **Au collège, l'usage du téléphone portable est interdit pour les élèves.** Les téléphones doivent être éteints (pas seulement en mode avion) et non visibles (dans les sacs et non dans les poches de pantalon).

Trois thèmes récurrents avant de passer aux questions

► La constitution des classes

- Demande familles possible pour Binôme uniquement (courrier signé des deux familles + motif précisé **à transmettre au collège avant le 1^{er} juillet 2025**). Les demandes seront étudiées, mais leur prise en compte n'est pas garantie.
- Priorités données aux consignes transmises par les professeurs des écoles et aux contraintes du collège

► Le poids des cartables

- Aide à l'organisation nécessaire pour ne pas tout transporter. Casiers mis à disposition pour les élèves de 6^e (1 casier / 2 élèves)

Questions familles

- ▶ Prise en charge des élèves à besoins particuliers
 - ▶ Pour **prise en charge médicale** : contact avec l'infirmière scolaire du collège à prévoir dès les résultats d'affectation (19 juin) pour mise en place du PAI, dès la rentrée.
 - ▶ Pour **aménagements pédagogiques** : PPRE passerelle, PAP, GevaSco à transmettre à l'établissement avec le dossier d'inscription. Pour situation très particulière, contact avec un personnel de direction à prévoir entre le 23 juin et le 1^{er} juillet. Dans tous les cas, RV avec professeur principal à prévoir dès la rentrée

Questions familles

- ▶ Sections sportives Foot et Basket - Bilangue Allemand
 - ▶ Un très bon niveau scolaire est indispensable
 - ▶ Demande à effectuer via l'école au moment des demandes d'affectation
 - ▶ Pour les sections sportives, participation à des tests sportifs obligatoires (date des tests communiquée ultérieurement aux familles par les écoles, par les clubs et sur l'ENT du collège)
 - ▶ Le comportement de l'élève doit être irréprochable

Questions familles

► Régime de sortie des élèves

- Les élèves externes doivent être présents au collège de la première heure de cours à la dernière heure de cours de la demi-journée.
- Les élèves demi-pensionnaires doivent être présents au collège de la première heure de cours à la dernière heure de cours de la journée.
- Aucun élève n'a le droit de sortir du collège entre deux heures de cours.

Questions familles

► Régime de sortie des élèves suite

- **Sorties exceptionnelles** : En cas d'absence de professeur ou de modification d'emploi du temps (en fin de demi-journée pour les externes et de journée pour les demi-pensionnaires), les élèves peuvent sortir plus tôt si les parents en ont fait la demande par écrit ou si un responsable vient chercher l'élève et signer le cahier de décharge en vie scolaire ou si une autorisation annuelle a été effectuée.
- Une autorisation annuelle de sortie peut être octroyée si les familles en font la demande par écrit auprès des CPE qui complèteront un encart dédié en 1ère page du carnet de correspondance. Tout changement, devra faire l'objet d'un courrier écrit adressé au CPE.

Au plaisir de vous voir aux portes ouvertes, le vendredi 14
mars de 17h à 19h !